



## Escroqu. + tentative d'escroq. + chantage avec exécution menaces

Par **di COSTANZO Philippe**, le **23/01/2017** à **22:06**

Bonsoir et merci à tous de me lire. Je publie ici un lien qui mène à un article Facebook qui explique une affaire dans l'affaire. Il s'agit d'un avocat qui s'est rendu coupable envers mon épouse et moi d'escroquerie en juillet 2014, de tentative d'escroquerie et de chantage avec exécution de la menace en novembre 2014. Le problème le plus grave expliqué dans l'article, c'est qu'il m'a barré la route de l'appel alors que j'avais gagné en première instance mais très mal, une victoire à la Pyrrhus à cause d'un autre avocat qui, notamment, n'avait pas transmis des pièces essentielles au juge. M'ayant barré la route de l'appel en novembre 2014, je ne sais plus si je peux encore interjeter appel. Le fait qui est peut-être important, c'est que le jugement en première instance n'a jamais été notifié et je crois savoir mais n'en suis pas certain que le délai pour déposer la déclaration d'appel court seulement après la notification par huissier. J'aimerais bien en avoir confirmation ou non et, si oui, quel est ce délai ? Je vous remercie d'avance de votre attention. L'avocat incriminé est inscrit au barreau de Bruxelles, mais les faits se sont déroulés chez moi, dans l'Eure. Voici le lien qui résume l'affaire : <https://www.facebook.com/notes/philippe-costa-di-costanzo/dans-la-série-jaime-les-avocats-partie-12-maître-chansay-wilmotte/1044580588942279>

Par **anmarie08**, le **23/01/2017** à **22:17**

bonjour , j'ai acheté une maison en juillet 2016 , je n'avais pas trop de moyen , il y avait pas mal de travaux a faire , j'ai demandé a un ami qui me face les travaux , il m'a demandé 600 euro par semaine en liquide , j'ai payé jusqu'en octobre ... quand je lui est dit que je ne pouvais plus payé , il a stoppé le chantier , bien sur rien est fini tout est a refaire car rien est au norme , je vie actuellemet chez mon fils car ma maison n'est plus habitable a cause de ce monsieur . je me suis apperçus aussi que sur les sous de mon crédit monsieur s'acheté du matériéle pour chez lui , puis ma pris ce qui me resté comme materiel pour finir mes travaux , comme câbles électrique gaine électrique prise ampoules interupteurs perceuse 2 grosses boites a placo et d'autres petit materiel , que puis je faire , en plus ce monsieur touche une pension d'invalidité , mais il fait du black a gogo ..

Par **fabrice58**, le **23/01/2017** à **23:22**

Inutile de poser deux fois la même question, comme déjà indiqué, vous êtes vous même

susceptible de poursuites pour travail dissimulé.